



# Gestion de crise et communication d'urgence

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

**Public concerné :**

Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.

**Pré-requis :**

Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.

**Durée de la formation :**

3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

**Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter  
directement si vous avez des questions**



**Isabelle Helbling**

☎ 06 71 51 89 83

✉ [isabelle@elueslocales.fr](mailto:isabelle@elueslocales.fr)



**Claire Bruggisser**

☎ 06 71 51 89 91

✉ [claire@elueslocales.fr](mailto:claire@elueslocales.fr)

# Présentation de la formation

Des événements climatiques extrêmes aux accidents de personnes, en passant par les mises en cause juridiques d'un élu de l'équipe, les situations de gestion de crise mettent les élus au défi de réactions rapides dans un monde de communication instantanée. Découvrez avec cette formation les meilleures façons d'anticiper et de réagir en cas de crise dans votre collectivité.

## I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Identifier ou créer un processus de gestion de crise pour sa collectivité
- Connaître les bases de la communication de crise

## I Programme

Session 1 : Connaître les fondamentaux de la gestion de crise [Durée : 2h]

- Comprendre les différentes phases de la gestion de crise
- Connaître les risques spécifiques aux collectivités territoriales

Session 2 : Identifier les processus et les ressources à mettre en place pour la gestion de crise [Durée : 2h]

- Identifier les ressources à disposition pour la gestion de crise : équipements techniques, procédures, moyens humains
- Mettre en place une procédure de gestion de crise

Session 3 : Apprendre les bases de la communication de crise [Durée : 2h]

- Construire ses messages
- Mobiliser les formats de communication adaptés : discours, conférences de presse, chats en ligne etc.

## I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

## I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

## Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

## Tarifs nets de taxe

*L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI*

<b>Financement par votre collectivité :</b>	675€
<b>Financement par votre DIF :</b> Possibilité de financement par votre <b>Droit individuel à la formation (DIF)</b>	400€

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

### Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

### Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.